



**COMITE de DEFENSE  
et de PROMOTION de la SANTE et des  
HÔPITAUX PUBLICS de CREIL et de  
SENLIS**

**Monsieur le Maire.**

*Nous savions depuis quelque temps que de réelles menaces pesaient sur la Maternité Hospitalière de Creil , en dépit de l'attachement de la population de notre bassin de vie à ce Service Public .*

*Nous connaissons les difficultés affrontées par notre hôpital et tout particulièrement par le Pôle Mère-Enfant auquel les équipes Amiénoises de Gynécologie-Obstétrique et de Néonatalogie n'étaient guère favorables.*

*Nous redoutions les risques de concurrences entre les deux hôpitaux constitutifs du Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise.*

*Le pire n'est donc pas épargné à l'Agglomération de Creil.*

*Il est bien difficile d'imaginer les conséquences d'une décision aussi inacceptable pour les familles Creilloises que pour l'équipe municipale de notre ville.*

*Aussi, Monsieur le Maire, nous souhaitons vivement vous trouver aux côtés de ceux qui luttent depuis des années pour assurer la promotion d'un établissement dont vous connaissez l'histoire, et de sa Maternité qui a accueilli plus de 60 000 enfants depuis sa création en 1979.*

*En vous priant de croire en nos sentiments distingués et amicaux.*

*Paul Cesbron, le 5 12 17*

*pour le Comité Santé de Creil*